

# Au Conseil Municipal

**Réuni le 25 avril 2014 à 20H30 sous la présidence de Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal a :**

**Présent :** Messieurs JULIEN, DUFREGNE, CHERION, VOLAT, RONCERET, JUAN, Mesdames DORIAT, EDELIN, BELMILIANI, AGUINET, PARIS, DUPOUX, FAVIER  
**Excusé :** Messieurs DENIS (pouvoir monsieur JULIEN), GUEULLET (pouvoir Madame FAVIER).

- Approuvé les comptes de gestion du receveur identiques aux comptes administratifs de la commune et du contrôle technique.
- Voté le budget de la Commune pour un montant de 1 018 463 € en dépenses et en recettes de fonctionnement.

Cendrine Favier demande si les nouveaux rythmes scolaires sont financés dans le cadre du budget. Jean-Paul Dufrègne répond qu'une circulaire modificative du gouvernement doit arriver le 10 mai sur l'organisation de ces rythmes. A partir de ce moment le Conseil Municipal pourra valider définitivement l'organisation et déterminer le coût pour la commune. Il précise que des dotations de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier sont prévues et que des décisions modificatives au budget sont toujours possibles.

Concernant le personnel, Cendrine Favier demande s'il est possible de créer une commission du personnel, Jean Paul Dufrègne rappelle que c'est le Maire qui gère le personnel communal. La création de postes, les évolutions des taux de promotions sont décidés par le Conseil Municipal sur proposition du Maire.

Vote du budget :

Pour 13

Contre 0

Abstention 2 (C. Favier, D. Gueullet par pouvoir)

- Voté le budget de la Commune pour un montant de 862 968 € en dépenses et recettes d'investissement (dont 350 467 € de restes à réaliser en dépenses et 419 427 € de restes à réaliser en recette de l'année 2013).
- Au programme d'investissement de cette année :
  - . Renouvellement matériel pour la crèche, les services techniques, l'accueil de loisirs, la mairie.
  - . Rénovation d'une salle de classe
  - . Contrat d'Aménagement de Bourg, 1 ère tranche avec la réalisation de l'entrée Ouest du Bourg et l'aménagement du carrefour de la place de la croix Saint-Germain pour un montant de 305 000 € HT
- Voté une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Allier concernant les amendes de polices (financement des aménagements de sécurité concernant le CCAB).
- Voté la demande de subvention des Fonds 1 auprès du Département de l'Allier pour un montant de 6 158 €
- Voté le maintien des taux d'imposition des taxes locales pour 2014 :
  - . Taxe d'habitation : 23,12 %      moyenne départementale 2012 : 25,62 %
  - . Taxe foncière bâti 14,92 %      moyenne départementale 2012 : 19,01 %
  - . Taxe foncière non bâti 29,53%      moyenne départementale 2012 : 35,04 %
  - . CFE : 27,6 %
- Voté le budget du Contrôle Technique pour un montant de 21 229 € en fonctionnement, et de 21 235 € en investissement.

### **Communauté de Communes.**

- Election de Jean-Paul DUFREGNE comme président de la Communauté en Bocage Bourbonnais.
- Ouverture des commissions de la Communauté de communes aux élus de toutes les communes.

### **Communication**

- Parution du Saint-Menoux Info entre le 15/06 et le 30/06

## **Ecole**

- Demande de Cendrine Favier sur la possibilité de création d'1/2 poste d'ATSEM supplémentaire.

## **Travaux**

- Les travaux d'aménagement de chambres d'hôtes au café restaurant ont débuté courant avril.
- Validation du déplacement du point tri à la salle des fêtes.
- Problème de chauffage à la crèche et à l'accueil de loisirs.

## **Fleurissement**

Consultation des habitants du Clos des Vignes

Etude d'un aménagement bancs et jeux pour enfants

## **Urssaf**

Cendrine FAVIER s'interroge si le salaire du maire n'est pas soumis aux cotisations urssaf, auquel cas les cotisations patronales pourraient représenter une charge supplémentaire pour la commune.